

# Engagement étudiant

---



## Présentation

### DESCRIPTION

---

Consulter le site internet : <https://u-paris.fr/sengager/>

Afin de faire reconnaître et de valoriser leur engagement associatif ou personnel, les étudiants ont la possibilité de valider leur action dans le cadre de cette UE optionnelle : Engagements associatifs à l'intérieur ou à l'extérieur de l'université, à l'exclusion de tout engagement à visée politique ou idéologique ; Mission pour un service de l'université ; Activités sportives ou culturelles à vocation éducative ; Activités des élus dans les instances de l'université. Les étudiant.e.s doivent s'inscrire avant début novembre au service de la scolarité de l'UFR, en complétant un formulaire de déclaration préalable. Ils seront prévenus courant décembre de la suite donnée à leur demande. Si l'engagement est retenu, un rapport de 5-8 pages sur les modalités de l'engagement et les compétences acquises par les étudiants sera rédigé en fin de second semestre.

### HEURES D'ENSEIGNEMENT

---

Engagement étudiant	Cours Magistral	12h
Engagement étudiant	Travaux Dirigés	12h

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**